

**PA/PNRMR/ACCOMPAGNEMENT FLUX TOURISTIQUES/2024/14**

**DCE/CCATP**

**1. Pouvoir adjudicateur**

Parc naturel régional de la Montagne de Reims  
Maison du Parc  
Chemin de Nanteuil  
51480 Pourcy  
SIRET : 255 100 075 00027  
[contact@parc-montagnedereims.fr](mailto:contact@parc-montagnedereims.fr)  
Tel : 03 26 59 44 44  
[www.parc-montagnedereims.fr](http://www.parc-montagnedereims.fr)  
Représenté par Madame Caroline BENOIT, Présidente

**Personnes habilitées à donner des renseignements :**

**Technique :**

Madame Emmanuelle DEON, Chargée de mission tourisme, loisirs et mobilités durables  
[e.deon@parc-montagnedereims.fr](mailto:e.deon@parc-montagnedereims.fr)

**Administratif :**

Monsieur Éric LALLEMENT, Directeur adjoint, responsable administratif et financier  
[e.lallement@parc-montagnedereims.fr](mailto:e.lallement@parc-montagnedereims.fr)

**2. Objet du marché public :**

Expertise externe et accompagnement afin de procéder à une mise à jour et à une amélioration du dispositif éco-compteurs, la mise en place d'une méthodologie d'analyse de données de fréquentation, et l'élaboration d'une méthodologie et d'un outil de suivi de donnés.

Code CPV      75130000-6    Service d'appui aux services publics  
                  75200000-8    Prestation de service pour la collectivité  
                  75125000-8    Services administratifs dans le secteur du tourisme

- La livraison finale est attendue pour : au plus tard **le 30/06/2025 (hors PSE 1)**
- Date limite de remise des offres : **16/07/2024 – 12h00**
- Négociation : La collectivité se réserve la possibilité de mise en place d'une négociation avec les candidats de son choix (3 mini) préalablement classés selon l'article 3 du DCE.

- Date de notification envisagée : **Semaine 30 / 2024**
- Marché à procédure adaptée passé selon l'article L2123-1 du code de la commande publique
- le présent Marché est composé :
  - d'une offre de base
  - d'une prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE 1)
- Délai de validité des offres : 2 mois
- La signature de la proposition commerciale tiendra lieu d'acte d'engagement.

**Propositions à déposer impérativement sur le profil acheteur [www.proxilegales.fr](http://www.proxilegales.fr)**

L'offre présentée par le candidat devra contenir :

- **Le présent DCE-CCATP complété, paraphé et signé,**
- Une note méthodologique précisant le mode de fonctionnement envisagé, un calendrier prévisionnel, et tout autre élément jugé utile par le candidat pour la compréhension de sa proposition.
- Un descriptif des moyens humains mobilisés pour cette prestation ainsi que les expériences/références du candidat en matière de prestations similaires en lien avec les thématiques,
- Un devis détaillé.

Le prix sera ferme et non révisable.

Le prix proposé devra inclure l'ensemble des frais liés à la prestation.

**3. Critères d'attribution de l'offre**

L'offre sera attribuée au candidat présentant la proposition économiquement la plus avantageuse compte-tenu des critères d'évaluations, listés ci-dessous avec leur pondération :

<b>Qualité technique de l'offre</b>	<b>60 %</b>
<i><b>Dont note méthodologique</b> détaillée présentant la compréhension des enjeux, la démarche envisagée, le phasage prévu, le calendrier et les délais à respecter</i>	30%
<i><b>Dont Références du candidat</b> : qualité des moyens humains mobilisés, compétences et expériences en matière de prestations similaires, maîtrise des outils décrits dans le DCE (éco-compteurs, Orange Flux Vision,...)</i>	30%
<b>Prix de la prestation</b>	<b>40 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Le cas échéant, en cas de mise en place d'une négociation, ces critères seront également utilisés pour sélectionner les candidats.

#### **4. Contexte et cadrage financier**

La présente prestation bénéficie d'un financement par le biais de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des Flux Touristiques » d'Atout France, dans le cadre du Plan Destination France initié par l'Etat. Le budget global alloué est de 40 000 € TTC incluant l'éventuelle acquisition (ou renouvellement) de matériels (ex : éco-compteurs) si cela est nécessaire. Le financement de matériel d'observation ne doit toutefois pas représenter l'essentiel des dépenses effectuées.

Cette précision est donnée à titre indicatif afin de permettre aux prestataires de tenir compte de cette enveloppe financière pour préciser leur proposition.

#### **5. Descriptif technique de la prestation demandée**

##### ***5.1. Contexte et périmètre du projet***

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (PNRMR) est un territoire regroupant 65 communes sur un périmètre de 53 000 hectares, au cœur du Département de la Marne et au sein de la Région Grand-Est. Classée Parc naturel régional depuis 1976, la Montagne de Reims offre des paysages d'exception (avec son triptyque paysager « cultures, vignes, forêts ») et dispose de patrimoines remarquables mais fragiles – notamment avec ses milieux naturels.

Ce Parc péri-urbain est situé à proximité directe de Reims et d'Epervain, et à quelques kilomètres de Châlons-en-Champagne, les 3 villes les plus importantes de la Marne. Sa facilité d'accès (à pied, en voiture, mais aussi en train et à vélo sur deux axes structurants du territoire – dont un itinéraire vélo national), ainsi que sa localisation au cœur de la Champagne et de la zone d'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » au patrimoine de l'Unesco (depuis 2015), en font un territoire prisé par les visiteurs aussi bien pour les clientèles de proximité que les touristes nationaux et internationaux. L'œnotourisme et les activités de pleine nature sont deux éléments phares de l'attractivité touristique du PNRMR.

De nombreux acteurs s'impliquent pour la mise en œuvre de la « Charte du Parc » (la Charte « Objectif 2040 » devrait être adoptée d'ici 2025). Le PNRMR mobilise les élus, les collectivités (notamment 4 EPCI situés sur le territoire ou considérés comme villes-portes), les institutionnels du tourisme, les associations locales, les acteurs économiques, les habitants, et de très nombreux acteurs autour de diverses thématiques, afin de concilier au mieux le développement du territoire – notamment touristique – et la préservation de ses patrimoines.

##### ***5.2. Enjeux de gestion des flux touristiques***

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims est un territoire aux patrimoines remarquables mais fragiles. Ses paysages, ses milieux naturels et son patrimoine bâtis, sa situation au cœur de la destination touristique « Champagne », et le développement de l'œnotourisme et des activités de pleine nature, sont autant de facteurs d'attractivité qui amènent des flux touristiques.

Voici quelques problématiques auxquelles le territoire est confronté en termes d'observation des flux touristiques :

##### Eco-compteurs

- Une disparité dans le déploiement d'outils de comptage des flux (50% des éco-compteurs sont localisés sur la forêt domaniale de Verzy, un seul compteur placé à l'entrée d'un site

Natura 2000, 3 à la Maison du Parc à Pourcy...) et un questionnement quant à la pertinence des positionnements choisis pour certains compteurs (en forêt domaniale de Verzy, 7 éco-compteurs ont été implantés il y a une dizaine d'années. 2 sont aujourd'hui hors-service et nous nous questionnons sur la pertinence du placement des 5 compteurs restant)

- Une difficulté d'exploitation des données et de quantification fiable des flux de visiteurs via les éco-compteurs (notamment en raison des points évoqués ci-dessus). Par exemple en Forêt de Verzy, le positionnement de plusieurs éco-compteurs complexifie l'analyse et le redressement des données de comptage en « nombre de visiteurs annuels ».
- Le matériel est vieillissant et/ou peu adéquat aux besoins d'observation, et pas toujours bien positionné quand d'autres secteurs mériteraient de disposer d'outils de comptage (ex : GR®,...).

### Problématique générale

- Une méconnaissance des flux touristiques : nombre de touristes et excursionnistes, provenances, profils, durée d'excursion ou de séjour, secteurs les plus fréquentés sur le territoire,...

Suite à une candidature déposée fin 2023, le PNRMR est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des Flux Touristiques » d'Atout France. Dans ce cadre, le Parc se voit attribuer un co-financement dans l'optique d'améliorer la collecte, la compréhension et l'analyse des données liées aux flux touristiques sur son territoire. Le projet doit être réalisé d'ici mi-2025 au plus tard.

### **5.3. Outils d'observation disponibles et problématiques rencontrées**

Jusqu'à présent, les initiatives menées localement pour collecter et étudier les flux touristiques à l'échelle du Parc sont hétérogènes, non « interconnectées » entre elles, et ont rarement été exploitées à la hauteur de leur potentiel. Il est pourtant à noter que le PNRMR dispose (ou est en capacité de disposer) de données via les outils suivants :

- Eco-compteurs
  - Maison du Parc (Pourcy) : 3 éco-compteurs (pédestre)
  - Forêt de Verzy : 5 éco-compteurs (pédestre)
  - Pâtis Damery (site Natura 2000) : 1 compteur vélo/piétons
  - Le Parc est également en possession d'1 éco-compteur « mobile » acquis en 2022 et pas encore mis en service (dispositif dédié à des campagnes de comptage et pouvant être déplacé)

Il est à noter qu'une majorité de ces éco-compteurs (Verzy, Maison du Parc) ont été installés il y a plus de 10 ans et malgré un changement de batteries, le matériel vieillit (2 dispositifs ont notamment été retirés du Parc récemment car hors-service et non remplaçables en raison du modèle trop ancien).

Le PNRMR a ainsi développé au cours des 10 dernières années un parc d'éco-compteurs (aujourd'hui 10 dispositifs de comptage sont présents sur le territoire).

Jusqu'à présent, 5 de ces dispositifs sont situés en Forêt Domaniale de Verzy et nous nous appuyons sur ces derniers pour estimer la fréquentation annuelle de ce site à 200 000 visiteurs par an. Toutefois la méthode d'analyse et la localisation de ces éco-compteurs est à revoir et pour ce faire, une expertise externe est nécessaire. En effet, compte-tenu des aménagements

du site (plusieurs parkings d'entrée, plusieurs routes forestières, de nombreuses possibilités de promenades et passages répétés devant les compteurs), et de la localisation actuelle des 5 compteurs restants en service actuellement, nous nous heurtons à une difficulté d'analyse et de comptabilisation des flux, par exemple pour traduire une addition de nombre de passages comptés en nombre de visiteurs (complexe lorsqu'un secteur a été maillé avec plusieurs compteurs). De plus, le matériel est vieillissant, et pas toujours exploité à son plein potentiel y compris sur les autres sites couverts.

Pour une analyse efficace, un accompagnement est nécessaire afin d'obtenir une analyse critique et objective des dispositifs (nature, localisation) ainsi que des recommandations concrètes.

- Outdoor Vision (accès aux données sur le périmètre du PNRMR via une convention entre la Fédération des Parcs naturels régionaux et le Pôle Ressource National des Sports de Nature) et STRAVA METRO

Concernant Outdoor Vision, la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de développement est nécessaire et prévue dans les mois à venir dans l'objectif de collecter une quantité suffisante de données afin de pouvoir exploiter l'outil au mieux. Mais une réflexion doit également être posée sur la manière d'intégrer cet outil à une démarche d'observation des flux plus globale, car Outdoorvision ne peut pas en l'état apporter d'éléments quantitatifs précis mais plutôt qualitatifs (« où et comment » plutôt que « combien »).

En complément, le PNRMR a également expérimenté l'exploitation de données issues de « STRAVA Metro » qui apporte une quantité de données plus importante et plus spécifique à la pratique d'activités de pleine nature. Toutefois se pose la question de la meilleure manière de « croiser / associer / mettre en perspective » les données pouvant être tirées de ces 2 outils parallèles (Outdoor Vision / Strava Metro).

- Orange Flux Vision (accès aux données via un conventionnement auprès de l'Agence de Développement Touristique de la Marne)

Le PNRMR n'a jusqu'à maintenant jamais exploité les données collectées via Orange Flux Vision, et prévoit de conventionner avec l'ADT de la Marne dans l'optique de pouvoir s'en saisir. Là encore se pose toutefois la question du type de données à exploiter / analyser et de la manière dont cela peut s'intégrer dans une démarche globale.

- Autres outils et/ou données disponibles

A la demande de ses financeurs, le PNRMR collecte annuellement d'autres données telles que le nombre de visiteurs renseignés à l'accueil de la Maison du Parc ou à l'accueil des bureaux d'information touristique situés sur le territoire (offices de tourisme). Toutefois ces données sont simplement « consignées » dans une fiche bilan, et cela ne s'inscrit pas dans une démarche globale et connectée aux autres outils et démarches d'analyse citées ci-dessus. Il serait intéressant de questionner cette démarche afin de lui donner plus de sens, la compléter si nécessaire (ex : d'autres données qui seraient collectées sur le territoire par d'autres acteurs, ex : Département pour la Véloroute), et de mieux l'intégrer à la démarche globale d'analyse des flux touristiques sur le territoire.

## 6. Contenu détaillé de l'offre de base

### 6.1. Nature de la prestation souhaitée (offre de base)

Le PNRMR souhaite bénéficier d'une expertise externe et d'un accompagnement afin de procéder à :

- Une mise à jour et amélioration du dispositif d'éco-compteurs :
  - réflexion sur la localisation et la nature des dispositifs,
  - conseil et accompagnement à la mise en place de démarches permettant d'établir une méthode d'analyse/redressement fiable des données de comptage,
  - conseil et accompagnement à la mise à niveau du matériel si indispensable pour un maintien dans la durée (horizon +/- 5 ans). Précision toutefois : l'AMI « Gestion des Flux Touristiques », qui co-finance ce projet, ne vise pas à financer des solutions matérielles. Cela ne sera possible qu'à la marge, et uniquement si cela s'avère indispensable. Le cas échéant, le budget nécessaire pour le remplacement ou l'acquisition de dispositifs d'éco-comptage, devra tenir compte du budget maximum indiqué dans ce marché.
  - Définition et mise en œuvre d'une méthodologie pour l'analyse et le traitement des données collectées.
  
- La mise en place d'une méthodologie d'analyse des données pour les outils suivants :
  - Outdoor Vision et Strava Metro : comment exploiter les données obtenues via ces outils ? comment les articuler les unes aux autres, et les intégrer à l'analyse des flux touristiques à l'échelle du territoire (démarche globale regroupant l'ensemble des données observées via divers outils exploités / analysés à l'échelle du PNRMR) ?
  - Orange Flux Vision : sur la base des données accessibles à l'échelle du PNRMR, définir une méthodologie de traitement pouvant être répliquée d'année en année, afin d'analyser notamment : .../...

**LE DCE COMPLET ET UNIQUEMENT  
TELECHARGEABLE SUR LE PROFIL  
ACHETEUR**

**[WWW.PROXILEGALES.FR](http://WWW.PROXILEGALES.FR)**